



## Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2019 à ST PAUL LIZONNE

**PRESENTS** : Mmes BLAY Marie-Line - PIGEON Huguette - MM. MATTENET Patrick (Président) - DEMARET Patrick - RAINIER Christian - LESSENOT Didier - BOUZAGE Fernand - BALDAUF André - BLOND Jean-Louis - CHAMOULAUD Jean-Claude - DELOL Bernard - DUPONT David - FAURE Daniel - LACOTTE Jean Joël - MEYLEU Jacques - PINOTTI Pascal - THOMAS Gilles - BEAUGIER Julien - COMBEAU Jean-Jacques - ETCHART Roland

**ASSISTENT** : MM. Serge DEHEE (Vice-Président de la LFNA) - LAGUILLON Patrick (Président du club de ST PAUL LIZONNE) - CHEVALIER Eric (CTR - avec voix consultative)

**EXCUSES** : MM. GAILLARD Claude - LACOUR Eric - MARTIN Jean-Bernard - LAGARDE Bernard - NEBRA François - ALBERNY Johann (Directeur Administratif)

**ABSENT** : M. JOLLIS Didier

### **PROPOS DU PRESIDENT (P. Mattenet)**

Il souhaite la bienvenue au Vice-Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine Serge DEHEE et au Président du club de ST PAUL LIZONNE, Patrick LAGUILLON. Dans le même temps, il remercie la municipalité et le club de ST PAUL LIZONNE pour leur aide à l'organisation de l'Assemblée Générale et l'excellent accueil qui a été réservé à l'ensemble des membres présents.

Avant de prendre congés pour honorer ses fonctions d' élu, Monsieur JEANNETEAU Philippe, Maire de la commune, souhaite la bienvenue aux participants, félicite le District pour le travail accompli pour le football rural, souhaite de bons travaux à l'ensemble des membres du Comité de Direction et invités et remercie le district de Football de la Dordogne d'avoir choisi sa commune pour cette Assemblée Générale de fin de saison.

Des propos similaires sont tenus par Monsieur LAGUILLON, Président du club de football local, cet homme se disant très honoré de notre présence.

La parole est alors donnée à Monsieur Serge DEHEE, Vice-Président de la LFNA, cet élu remerciant le Président du District de l'invitation avant de transmettre l'amitié et les salutations du Président de la Ligue retenu sur d'autres manifestations.

Avant de débiter les travaux dans un climat serein, le Président revient sur l'éventuelle démission de Monsieur LACOUR Eric, Secrétaire Général du District et tient à clarifier une nouvelle fois sa position sur les éventuelles conséquences que cette démission engendrerait si elle était confirmée. Il demande à l'ensemble des membres élus de faire preuve de solidarité afin de mener à terme les objectifs fixés en début de mandat.

Il effectue également une mise au point concernant les propos tenus lors du dernier Comité de Direction au sujet de la nomination d'un nouveau Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, précisant à ce sujet qu'à chaque début de saison il est procédé à une nouvelle élection au sein de cette commission.

Enfin, il demande d'avoir une pensée toute particulière pour notre Directeur Administratif Johann ALBERNY, son épouse et la petite Manon, cette dernière ayant été contrainte de subir une nouvelle hospitalisation pour raisons de santé.

Vœux de prompt rétablissement à Monsieur NEBRA François suite à sa dernière hospitalisation.



**INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (F. Bouzage)**

- Il présente la liste des médailles d'honneur du District qui seront remises lors de la prochaine « Soirée des Bénévoles » programmée le 11 avril 2020 à la salle de La Filature à Périgueux (en plus des médailles FFF et Ligue validées par la LFNA). Cette liste sera soumise à homologation de l'Assemblée Générale.

· Médailles « Dirigeant » : BILLAT Philippe (St Jean de Côte) - BOURDARIE Bernard (Pays Montaigne et Gurçon) - BRONDEAUD Gilbert (Razac) - GOMES PINTO Fernando (AS Périgourdine) - HOUDIN Maurice (Monbazillac Sigoulès) - LACOSTE Martine (St Germain Chantérac) - MARTEAU Pascal (Hautefort) - POMPEIGNE Michel (Pays de Mareuil) - POMIES Alain (Boulazac) - POMIES Martine (Boulazac) - RODRIGUES Arminda (Grignols Villamblard) - VARAILLAS René (Bassimilhac) - MAHAUD Yves (Tocane)

· Médailles « Joueur » : AKPINAR Ozkan (Bassimilhac) - BARONNET Valentin (Génis Salagnac) - BOULESTEIX Alexandre (Pays de Mareuil) - CHEVALIER Fabrice (St Germain Chantérac) - COSTELLA Jérémie (Pays Montaigne et Gurçon) - EYSSARTIER Vincent (Hautefort) - FAVA Pascal (Razac) - CLAUDEL Florent (Grignols Villamblard) - GIROUX Jean Luc (Celles) - LECHEVALIER Sébastien (Corgnac) - RAYNAUD Julien (Boulazac) - JEAN Ludovic (Tocane)

· Médailles « Arbitre » : MAFFIOLETTI Sébastien (Notre Dame De Sanilhac) - MOURET Christophe (Villefranche De Lonchat) - PIANEZOLLA Marie France (St Germain Chantérac) - SAVARY Laurent (Nontron St Pardoux) - VERNET Thierry (Campagnac Daglan)

· Médailles « Educateur » : MENENDEZ Isabelle (Coc Chamiers) - CARIO Grégory (Limens Jsa) - LEBORGNE Eric (Corgnac) - HYOT Julien (Bassimilhac) - HULEUX Freddy (Sarlat Marcillac)

**- Courriers :**

· Remerciements de la Préfecture de la Dordogne pour la participation du District dans le cadre d'une action à la Promotion de l'Apprentissage en Milieu Sportif (06 Avril 2019 à NEUVIC lors des finales départementales U 13).

· Du club de VILLETTOUREIX en date du 20.06.2019 par l'intermédiaire de son président Alain SIMONNET LAPRADE, lequel nous informe de la mise en sommeil de ce club pour la saison 2019-2020.

· Du club de BERTRIC BUREE en date du 03.06.2019 nous informant de la mise en sommeil de ce club pour la saison 2019-2020.

Ces remarques, bien prises en compte par la Commission des Championnats, seront étudiées après réception des engagements.

· Demande dactylographiée de Monsieur BURKE Paul en date du 13.06.2019, ce dernier faisant acte de candidature à la fonction de délégué départemental suite à l'arrêt de sa fonction d'arbitre. Candidature transmise au Président de la commission des délégués pour traitement.

· De Monsieur FLAMIN Pascal, Président du club de CHANCELADE MARSAC, au sujet du comportement de Monsieur CREYSSAC Jérôme à l'égard du club. Au regard des éléments portés à notre connaissance, le Comité de Direction se déclare incompétent pour envisager une quelconque procédure, les faits ne revêtant aucun caractère disciplinaire.

**- Statut des Educateurs Saison 2018/2019 :**

Il est fait un point sur les cas particuliers des clubs non à jour avec le Statut des Educateurs et les obligations en matière d'éducateurs.

D1 : BOULAZAC E.S 2 : L'entraîneur désigné ne possède pas le CFF3 (n'a pas certifié). Amende 300 €.



## Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2019 à ST PAUL LIZONNE

**D2 poule B** : LIMEUIL F.C 1 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Dérogation demandée mais l'entraîneur n'a pas suivi la formation. Ceci a été justifié par le club : arrêt entraîneur suite problèmes physiques. Le club ayant néanmoins présenté 4 candidats à la dernière formation, le Comité de Direction considère le club à jour avec les obligations. Pas d'amende.

**D3 poule A** : JUMILHAC U.S 1 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors et n'a pas suivi la formation. Amende 150 €.

- THIVIERS 2 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors (inscrit formation mais absent). Amende 150 €.

SORGES MAYOTTE 1 : Aucun éducateur désigné sur Footclubs et aucun licencié n'a suivi la formation module Seniors. Amende 150 €.

**D3 Poule B** : BELVES F.C 1 : L'entraîneur désigné n'est pas licencié technique. Amende 150 €.

CAMPAGNAC DAGLAN 1 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Amende 150 €.

LAMPONAISE CARSACOIS 1 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Il n'a pas suivi intégralement la formation. Amende 150 €.

**D3 Poule C** : CREYSSE LEMBRAS MOULEYDIER 2 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Amende 150 €.

LE MONTEIL F.R 1 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Amende 150 €.

MARSAC CHANCELADE 2 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Dérogation demandée par le club mais l'entraîneur n'a pas suivi la formation. Néanmoins présence d'un autre licencié du club à la formation. Le Comité de Direction considère le club à jour avec les obligations. Pas d'amende.

**D3 poule D** : MONTREM MONTANCEIX 1 : L'entraîneur ne possède pas le module Seniors. Il était présent uniquement le 1<sup>er</sup> soir de formation mais n'a pu suivre l'intégralité suite à blessure (fourniture certificat médical). Le Comité accorde une dérogation au club uniquement pour cette saison. Pas d'amende.

ST GERMAIN CHANTERAC 1 : L'entraîneur désigné ne possède pas le module Seniors. Amende 150 €.

### **INTERVENTION DE LA TRESORIERE (H. Pigeon)**

La Trésorière nous fait part du montant total de la dette des clubs qui s'élève à 14 830 Euros. Malheureusement certaines dettes auront du mal à être recouvrées (club en sommeil ou radié). Pour les clubs en activité, un blocage des licences est envisagé.

Dans le même temps un avis est effectué à Monsieur Serge DEHEE concernant l'arriéré d'un versement de la Ligue au compte du District de Football de la DORDOGNE d'une somme représentant un montant avoisinant 40 000 euros.

### **TOUR DE TABLE**

- **David DUPONT** : En tant que membre de la commission communication il établit un compte rendu concernant les différentes actions mises en place dans ce domaine au cours de la saison écoulée et notamment la création du site DFC (Dordogne Football Club), site non institutionnel de plus en plus visité.

Avec l'aide précieuse de Corentin, le site institutionnel est alimenté de manière régulière et l'audience est en hausse constante. Avec 6400 fans la page Facebook de notre District est devenu la 1<sup>ère</sup> page régionale et la 2<sup>ème</sup> de France si l'on se compare aux autres districts.



## Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2019 à ST PAUL LIZONNE

- *Christian RAIGNIER* : Un retour est fait sur les dernières Finales de Championnats Seniors (site trop vaste pour ce genre de manifestation). Malgré cet état de fait, cette journée a été une réussite et un record en matière d'entrées payantes. Des remerciements sont adressés à Messieurs DEMARET Patrick et LACOTTE Jean Joël pour leur investissement personnel lors de cette journée.

- *Eric CHEVALIER* : Information sur le fait du recrutement de 2 joueurs de notre District pour le Pôle Espoirs garçons.

Félicitations adressées aux joueurs du collège Anne Franck de Périgueux, ces derniers, finalistes au tournoi FUTSAL UNSS, s'étant inclinés lors de l'épreuve des tirs aux buts.

- *Patrick DEMARET* : Aucun souci particulier rencontré au cours de la saison écoulée concernant les compétitions jeunes.

Il aborde le texte (définition équipe supérieure) qui doit être présenté au vote lors de l'assemblée générale de la LFNA qui se déroulera le samedi 29 Juin prochain à ANGOULEME et précise la clarté du texte élaboré.

Une dotation importante d'équipements est prévue au mois de septembre prochain pour les clubs ayant des joueurs nommés dans le cadre de l'opération Carton Vert.

- *Gilles THOMAS* : En qualité de Président de la commission technique il adresse ses remerciements aux CDFA, CTR et membres de la commission Jeunes.

Dans le cadre de la remise des médailles d'honneur du District 2019, il propose au Comité de Direction de voter la remise d'une médaille « Coup de Cœur » à l'attention de Monsieur PIALAT Serge, éducateur de l'équipe féminine de BERGERAC PERIGORD dans le cadre de l'accession en D2 National. Accord à l'unanimité.

- *Patrick MATTENET* : Confirmation de la tenue de l'Assemblée Générale électorale du District de la Dordogne le 16 mai 2020 sur la commune de NOTRE DAME DE SANILHAC, changement de date découlant de la nouvelle date fixée par la LFNA qui a planifié son Assemblée Générale électorale en date du 20 Juin 2020.

- *Serge DEHEE*, Vice-Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, remercie Patrick MATTENET d'avoir invité la LFNA pour cette Assemblée Générale.

Il aborde l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de Ligue qui se déroulera samedi prochain et notamment la proposition du nouveau barème d'aggravation des sanctions disciplinaires en matière de violences sur officiel et la proposition de refonte des championnats régionaux.

Après avoir apporté une réponse à plusieurs questions qui lui ont été posées, il se positionne en porte-parole et promet d'aborder les sujets non traités lors du prochain Comité Directeur de Ligue qui se déroulera le lundi 24 Juin prochain.

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu début juillet 2019.

Le Président du District

Patrick MATTENET

Le Secrétaire Général adjoint,

Fernand BOUZAGE